



Conseil local FCPE de Bouloc
55 rue Jean Jaurès
31620 Bouloc

Monsieur l'Inspecteur de Circonscription
10 allée Alsace Lorraine
31330 Grenade sur Garonne

Bouloc, le 24 juin 2011

Monsieur l'inspecteur,

Nous souhaitons vous interpeller sur la suppression des postes du Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté de notre circonscription (HG23 secteur Bouloc) qui se compose des villages suivants : Bouloc, Fronton, Castelnau d'Estretfond, Villeneuve -lès-Bouloc et St Rustice.

Pour l'année scolaire 2009/2010, sur le secteur, la moitié des demandes d'aides en cycle 2 et cycle 3 n'ont pu être satisfaites avec un effectif Rased de 2 personnes : 1 maître G, et 1 psychologue scolaire. Le maître E ayant un poste sédentarisé sur l'école de Castelnau.

Pour l'année scolaire 2010/2011, ce sont 62 élèves pour le maître G, 68 pour le maître E et 130 situations d'enfants auxquels la psychologue a apporté une réponse.

Les interventions en cycle 3 ne sont plus réalisées faute de temps et de moyens, mais les besoins réels ont été remontés : 27 demandes d'aide ont été formulées pour Bouloc / 35 pour Castelnau / 37 pour Fronton et 13 pour Villeneuve-lès-Bouloc.

Parce que nous nous tenons informés depuis 3 ans de l'évolution du démantèlement des Rased, nous avons appris il y a quelques jours que le réseau de notre secteur ne comprendra plus que 2 personnes, le poste de maître E disparaissant et ses interventions s'en trouveront certainement élargies. De plus, sur Villemur, le poste de maître G est supprimé.

Comment faire à 2 ce qui était réalisé à 6 il y a quelques années encore ? Que deviennent les personnes dont les postes sont supprimés ?

L'aide personnalisée de 2 h/semaine mise en place il y a 3 ans ainsi que les stages de remise à niveau ne pourront jamais se substituer à l'enseignement spécialisé et adapté qui est effectué par les Rased, créés pour répondre aux besoins particuliers des élèves en difficulté.

L'incohérence de cette décision vient souligner la contradiction d'une politique ministérielle qui prétend faire de la lutte contre l'échec scolaire « une priorité » alors qu'elle va supprimer pour ces élèves en difficulté l'enseignement individualisé dont ils ont besoin.

Nous pensons que cette mesure de suppression est aberrante, incohérente avec les nécessités du terrain et même clairement inhumaine.

Aussi nous demandons le maintien du Rased ainsi que ses 3 catégories de professionnels titulaires de diplômes spécifiques, à savoir un psychopédagogue maître E, un rééducateur maître G, ainsi qu'un psychologue de l'éducation Nationale.

Le conseil local FCPE de Bouloc et les parents d'élèves vous demandent de bien vouloir prendre en considération leur opposition à la suppression des Rased.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur de circonscription, nos cordiales salutations.

Nathalie Torroglosa - Présidente du Conseil Local FCPE de Bouloc

Copies à : **Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Madame Imbert** – Députée, **Madame Cabessut** – Conseillère Générale, **Monsieur Faurie** – Maire de Bouloc, **Mme Larrouquet** – Directrice de l'école élémentaire de Bouloc, **Madame Schuller** – Directrice de l'école maternelle de Bouloc – **FCPE 31, Directeurs des écoles élémentaires et maternelles de Fronton, Castelnau d'Estretfonds, Villeneuve-lès-Bouloc, St Rustice.**